

**PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 23 mars 2021
de
SGS SA, Genève**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte le 23 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Calvin Grieder, à Genève au siège de la société. La séance commence à 14h00 et est levée à 14h25.

En raison de la situation d'épidémie qui prévaut, le Conseil d'administration a pris la décision de tenir l'Assemblée générale en l'absence de la présence physique des actionnaires. Nos actionnaires ont été invités à exercer leurs droits en donnant des instructions, par écrit ou électroniquement, au représentant indépendant. Il leur a également été donné l'opportunité d'adresser des questions par e-mail qui seront traitées au cours de l'assemblée

Ces mesures exceptionnelles, dictées par les circonstances, ont été prévues expressément par l'Ordonnance du Conseil Fédéral du 16 mars 2020 relative à l'épidémie du COVID-19.

En raison de ces mesures, l'Assemblée se tient au siège de la Société.

Puis, le Président, désigne Monsieur Olivier Merkt, General Counsel du Groupe SGS, comme secrétaire de l'assemblée.

Le secrétaire constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'article 12 des statuts, par lettre adressée le 26 février 2021 à chaque actionnaire inscrit sur le registre des actions nominatives.

L'organe de révision, la société Deloitte SA, est représenté par Monsieur Matthew SHEERIN.

Le Président informe l'assemblée que Maître Corine ROSSET, Notaire est présent et a été mandatée pour constater en la forme authentique les décisions de l'assemblée concernant les points 6 et 7 de l'ordre du jour qui impliquent une modification des statuts.

Le Président informe que les débats sont enregistrés afin de pouvoir en dresser un compte-rendu, en sus du procès-verbal.

Ces formalités étant accomplies, le secrétaire donne connaissance de la liste de présence :

4'952'696 actions nominatives de Fr. 1.- chacune (soit 65.46 %du capital-actions) sont représentées à l'assemblée par le représentant indépendant, Me Gérard Defacqz, notaire à Genève.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les objets portés à l'ordre du jour, à savoir :

- 1 Rapport annuel 2020**
 - 1.1. Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020
 - 1.2. Vote consultatif du rapport de rémunération 2020
- 2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction**
- 3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA**
- 4 Elections**
 - 4.1. Elections au Conseil d'administration
 - 4.2. Election du Président du Conseil d'administration
 - 4.3. Election du Comité de rémunération
 - 4.4. Election de l'organe de révision
 - 4.5. Election du représentant indépendant
- 5. Rémunération**
 - 5.1. Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2022
 - 5.2. Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2022
 - 5.3. Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2020
 - 5.4. Plan incitatif à long terme émis en 2021
- 6. Réduction du capital-actions**
- 7. Modification de l'article 5ter des statuts (capital autorisé)**

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

1 Rapport annuel 2020

1.1 Rapport annuel, comptes de SGS SA et comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020

Le rapport annuel, les comptes annuels de la SGS SA et les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020 ont été mis à disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et statutaires. Une copie imprimée du rapport annuel demeurera annexée au présent procès-verbal.

Les actionnaires ont également pu prendre connaissance du rapport du 23 février 2021 de l'organe de révision, la société Deloitte SA, sur les comptes de SGS SA et sur les comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020.

L'organe de révision déclare n'avoir rien à ajouter à ses rapports, dans lesquels il recommande l'approbation des comptes de SGS SA et des comptes consolidés tels que soumis à l'assemblée.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée ayant pris connaissance du rapport annuel, des comptes et des rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2020 approuve :
- le rapport annuel
- les comptes annuels de SGS SA et
- les comptes annuels consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2020
tels qu'ils ont été soumis. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'922'839	99.40%
NON	2'218	0.04%
ABSTENTIONS	27'639	0.56%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

1.2 Rapport de rémunération 2020 (vote consultatif)

Dans un souci de transparence, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à un vote consultatif le rapport sur les rémunérations.

Il est rappelé que ce rapport, qui détaille les principes du Groupe en matière de rémunération, est disponible sur le site internet et est également annexé au rapport annuel.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve le rapport de rémunération 2020. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'590'939	92.70%
NON	332'933	6.72%
ABSTENTIONS	28'824	0.58%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Il est tout d'abord rappelé qu'en vertu des dispositions légales, les personnes ayant participé à la gestion sont exclues de ce vote, à savoir :

- a) les membres du Conseil d'administration ayant exercé durant tout ou partie de l'exercice 2020,
- b) les membres de la Direction ayant assumé une fonction durant tout ou partie de l'exercice 2020,
- c) les personnes proches des membres du Conseil d'administration

la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour leur gestion durant l'exercice 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'861'641	98.33%
NON	42'718	0.86%
ABSTENTIONS	10'040	0.81%

**Actions présentes/représentées lors de ce vote
(après déduction des actions exclues de ce vote) : 4'944'399**

3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan de SGS SA

Le bénéfice net disponible, à disposition de l'assemblée, se compose comme suit :

	CHF
Bénéfice de l'exercice	566'859'163
Report de l'exercice précédent	335'400'834
Dividendes non payés sur nos propres actions acheté en 2020 avant l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2020	6'202'320
Programme de rachats d'actions	(169'299'740)
Mouvement de la réserve pour propres actions	(30'626'419)
<hr/>	
Total du bénéfice net disponible	708'536'159
Dividende total de CHF 80.- par action	(597'539'040)
<hr/>	
Solde reporté à nouveau	110'997'119

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice net disponible de CHF 708'536'159.

- ♦ Dividende : CHF 597'539'040
- ♦ Solde reporté à nouveau : CHF 110'997'119

Étant rappelé qu'aucun dividende n'est payé sur les actions détenues directement ou indirectement par SGS SA.

L'assemblée est informée qu'en cas d'acceptation, le dividende de CHF 80.- brut par action sera payé le 29 mars 2021 sans frais, sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice net disponible, soit :

- payer un dividende de CHF 80.- par action (CHF 597'539'040.-) et***
- reporter CHF 110'997'119.- à compte nouveau."***

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'901'184	98.96%
NON	49'516	1.00%
ABSTENTIONS	1'996	0.04%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

4 Elections

4.1. Elections au Conseil d'administration

Les mandats de tous les administrateurs actuellement en fonction arrivent à terme le jour de l'assemblée. Le Conseil d'administration a été informé que Messieurs François von Fink, Gérard Lamarche et Cornelius Grupp ont décidé chacun de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Le Conseil propose la réélection des sept administrateurs sortants qui se représentent pour un nouveau mandat, ainsi que l'élection de Madame Janet S. Vergis.

Conformément aux dispositions statutaires, le mandat des membres du Conseil d'administration est d'une durée d'un an arrivant à terme à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2022.

La résolution suivante est mise au vote :

4.1.1 "L'assemblée réélit Monsieur Calvin Grieder en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022"

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'858'057	98.09%
NON	91'096	1.84%
ABSTENTIONS	3'543	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.2 "L'assemblée réélit Monsieur Sami Atiya en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'928'865	99.52%
NON	20'891	0.42%
ABSTENTIONS	2'940	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.3 "L'assemblée réélit Monsieur Paul Desmarais, jr. en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'526'787	91.40%
NON	423'050	8.54%
ABSTENTIONS	2'859	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.4 "L'assemblée réélit Monsieur Ian Gallienne en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'754'476	75.80%
NON	1'195'347	24.14%
ABSTENTIONS	2'873	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.5 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. du Pasquier en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'568'628	92.24%
NON	378'664	7.65%
ABSTENTIONS	5'404	0.11%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.6 "L'assemblée réélit Madame Kory SORENSON en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'909'263	99.12%
NON	40'918	0.83%
ABSTENTIONS	2'515	0.05%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.7 "L'assemblée réélit Monsieur Tobias HARTMANN en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'262'516	86.06%
NON	684'907	13.83%
ABSTENTIONS	5'273	0.11%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.1.8. "L'assemblée élit Madame Janet S. Vergis en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'930'554	99.55%
NON	19'163	0.39%
ABSTENTIONS	2'979	0.06%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Calvin GRIEDER, Sami ATIYA, Paul DESMARAIS, jr., Ian GALLIENNE, Shelby R. du PASQUIER, Tobias HARTMANN, et que Madame Kory SORENSON sont **réélus** et que Madame Janet S. VERGIS est **élue**. Les administrateurs réélus, respectivement élus, ont déclaré accepter ces mandats.

4.2 Election du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Calvin Grieder comme Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

La résolution suivante est mise au vote :

4.2 "L'assemblée élit Monsieur Calvin GRIEDER en qualité de Président du Conseil d'administration, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'587'284	92.62%
NON	361'801	7.31%
ABSTENTIONS	3'611	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

Le Secrétaire constate que Monsieur Calvin Grieder, ayant recueilli la majorité absolue des voix, est élu. Il confirme en outre qu'il a déclaré, par avance, accepter ce mandat.

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Le Président propose d'élire les membres du Comité de rémunération.

Les résolutions suivantes sont mises au vote :

4.3.1 "L'assemblée réélit Monsieur Ian GALLIENNE en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'170'606	64.02%
NON	1'778'452	35.91%
ABSTENTIONS	3'638	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.3.2 "L'assemblée réélit Monsieur Shelby R. DU PASQUIER en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	3'690'302	74.52%
NON	1'258'695	25.41%
ABSTENTIONS	3'699	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.3.3 "L'assemblée réélit Madame Kory SORENSON en qualité de membre du Comité de nomination et rémunération, pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées		
OUI	4'913'191	99.20%
NON	36'005	0.73%
ABSTENTIONS	3'500	0.07%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

Ayant recueilli la majorité des voix, le Président constate que Messieurs Ian GALLIENNE et Shelby R. DU PASQUIER et Madame Kory SORENSON sont **réélus**. Ces derniers ont déclaré accepter ces mandats.

4.4 Election de l'organe de révision

Le Président propose d'élire PricewaterhouseCoopers SA, Genève, comme organe de révision des comptes statutaires de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS pour l'exercice 2021.

La société PricewaterhouseCoopers SA confirme par lettre que cette dernière acceptera ce mandat, si l'assemblée en décide ainsi.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'élire PricewaterhouseCoopers SA, Genève, comme organe de révision des comptes de SGS SA et des comptes consolidés du Groupe SGS, pour l'exercice 2021."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'914'229	99.22%
NON	35'996	0.73%
ABSTENTIONS	2'471	0.05%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

4.5 Election du représentant indépendant

Le Président propose de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz comme représentant indépendant.

"L'assemblée décide de réélire l'Etude de notaires Jeandin & Defacqz, comme représentant indépendant pour un mandat prenant fin lors de l'assemblée 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'950'267	99.95%
NON	218	0.01%
ABSTENTIONS	2'211	0.04%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

5.1 Rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2022

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction. Il rappelle que les décisions de l'Assemblée en cette matière sont contraignantes pour la société.

La résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant global de CHF 2'300'000.- représentant la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'730'463	95.51%
NON	215'498	4.35%
ABSTENTIONS	6'735	0.14%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

5.2 Rémunération fixe de la Direction pour l'année fiscale 2022

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la rémunération fixe due à la Direction.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée autorise l'allocation d'un montant cumulé maximum de CHF 14'000'000.- pour la rémunération fixe des membres de l'Operations Council (y compris le Directeur Général) pour la période fiscale 2022."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'674'033	94.37%
NON	26'818	5.29%
ABSTENTIONS	16'845	0.34%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : **4'952'696**

5.3 Rémunération annuelle variable de la Direction pour l'année fiscale 2020

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver le montant global de la rémunération variable, liée à la performance de l'Operations Council durant l'exercice 2020.

la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition d'un montant cumulé de CHF 3'120'254.- représentant la rémunération variable due aux membres de l'Operations Council en rapport avec l'exercice fiscal 2020."

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

OUI	4'801'977	96.95%
NON	133'080	2.69%
ABSTENTIONS	17'639	0.36%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

5.4 Plan incitatif à long terme émis en 2021

Conformément aux dispositions statutaires, le Président propose à l'assemblée d'approuver l'émission du plan d'incitation à long terme pour les membres de l'Operations Council en 2021, pour un montant maximum équivalent à CHF 26'000'000.

La discussion n'étant pas demandée, la résolution suivante est mise au vote :

"L'assemblée décide d'approuver la proposition de l'émission d'un plan d'incitation à long terme pour les membres de l'Operations Council en 2021 pour un montant maximum équivalent CHF 26'000'000. "

Cette résolution est approuvée par

Voix exprimées

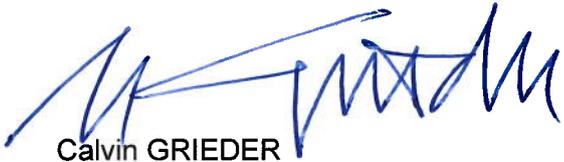
OUI	4'774'213	96.40%
NON	155'147	3.13%
ABSTENTIONS	23'336	0.47%

Actions présentes/représentées lors de ce vote : 4'952'696

Les points 6 et 7 de l'Agenda font partie du procès-verbal dressé par Maître Rosset, Etude de Notaires à Carouge, lequel sera joints au présent procès-verbal.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président indique que la prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 29 mars 2022. Il s'adresse ensuite à l'assemblée pour clôturer la séance par des remerciements. Le texte de son allocution demeurera annexé au présent procès-verbal.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée est levée à 14h25.



Calvin GRIEDER
Président de l'assemblée



Olivier MERKT
Secrétaire de l'assemblée

Annexe au procès-verbal :
- Rapport annuel 2020
- Allocution C. Grieder



Assemblée générale ordinaire
23 mars 2021, Genève

Discours de M. Calvin Grieder, Président du Conseil

2020 was an extraordinary year, far from what we have ever expected. I therefore would like to thank the whole SGS team, our management and our employees around the world, for adapting to these challenges and making our company moving on successfully.

I would also like to thank all our customers and partners for the continuous trust and support in working through these difficult times.

At this Annual General Meeting, 3 trusted board members, Mr. François von Fink, Dr. Cornelius Grupp and Mr. Gérard Lamarche will be stepping, each after a very long presence on our board. I would like to thank these gentlemen for all their great contributions, their positive spirit and successful guidance through all these years.

I am wishing you all the very best and I am looking forward seeing you all again next year, hopefully physically together here in Geneva.

* * *